

# EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ L'EXPO

J'entends souvent dire que « **les pauvres profitent du système** ». En réalité, c'est le contraire : je vois autour de nous des gens qui ne demandent pas leurs droits.

Élodie Espejo-Lucas,  
militante Quart Monde



**ATD**  
QUART MONDE

# “LES PAUVRES SONT DES PROFITEURS ET DES FRAUDEURS!”

**FAUX**

**Au contraire, beaucoup ne sollicitent pas les aides auxquelles ils ont droit. C'est ce que l'on appelle le non-recours.**



**FRAUDE FISCALE**

## POURQUOI ?

Parce que les démarches sont complexes et leur dématérialisation croissante. S'ajoutent à cela :

- la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique,
- le manque d'information,
- le souhait de ne pas être contrôlé,
- la crainte de la stigmatisation...

## NON-RECOURS AUX DROITS :

- à la Complémentaire santé solidaire (CSS)<sup>1</sup> :

48 %

- à la prime d'activité<sup>2</sup> :

39 %

- au Revenu de solidarité active (RSA)<sup>2</sup> :

34 %

**SI LA FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES EXISTE, ELLE RESTE TRÈS FAIBLE PAR RAPPORT AUX AUTRES TYPES DE FRAUDES - NOTAMMENT LA FRAUDE FISCALE.**

À titre d'exemple... Le montant des fraudes détectées en 2019<sup>3</sup> :

**13,7 milliards d'€ détectés**

**FRAUDE AUX COTISATIONS SOCIALES**



**724 millions d'€ détectés**

Entre 6,8 et 8,4 milliards d'€ estimés

**FRAUDE AUX PRESTATIONS SOCIALES**



**1 milliard d'€ détectés**

2,3 milliards d'€ estimés

Entre 80 et 100 milliards d'€ estimés

**“La fraude des pauvres est une pauvre fraude”**

estimait déjà le Conseil d'État en 2011<sup>4</sup>.

# “LES PAUVRES SONT DES ASSISTÉS, ILS NE VEULENT PAS S’EN SORTIR!”

**FAUX**

**La protection sociale ne décourage pas les personnes privées d’emploi de rechercher un travail, au contraire...**

Les personnes confrontées à la pauvreté ne sont pas “accros” à l’assistance et assument leurs responsabilités comme les autres, avec tous les problèmes que cela implique au quotidien.

L’importance des non-recours montre que les personnes en précarité préfèrent souvent s’en sortir par leurs propres moyens, plutôt que de recourir aux aides auxquelles elles ont droit.

**47 %**

**DES ALLOCATAIRES SORTIS DU RSA EN 2017 L’ONT FAIT PAR UNE REPRISE D’EMPLOI.<sup>2</sup>**

**23 %**

**DES ALLOCATAIRES DU RSA EN SORTENT CHAQUE ANNÉE.<sup>1</sup>**

**... Par contre, elles sont confrontées à davantage de discriminations et de difficultés que les autres.**

55 % des bénéficiaires de revenus minima garantis connaissent d’importantes restrictions de consommation (pouvoir se chauffer, prendre au moins un repas complet par jour...)<sup>3</sup>.

Une personne en précarité a moins de chance d’obtenir un rendez-vous d’embauche qu’une autre en situation moins précaire. On sait aussi que les allocataires de minima sociaux sont parfois victimes de refus de soins et ont du mal à accéder aux logements sociaux.

En s’appuyant sur des idées fausses, on a glissé vers l’idée que le RSA serait une aide qui se mérite, réservée aux « bons pauvres » qui remplissent leurs « devoirs ». Pourtant...

**“responsabiliser les pauvres ne doit pas conduire à déresponsabiliser la société dans son combat contre la pauvreté.”<sup>5</sup>**

**Les plus pauvres vivent souvent dans un état de stress important**

**22 % des bénéficiaires du RSA présentent un risque de dépression contre 10 % de l’ensemble des actifs.<sup>4</sup>**



# “ON NE VIT PAS SI MAL AU RSA!”

**FAUX**

**Avec le RSA on ne vit pas, on survit... et encore !**

Les ménages bénéficiaires du RSA consacrent en moyenne 42 % de leur revenu à des dépenses contraintes (loyer, téléphone, gaz, électricité, assurances...). Une fois ces dépenses et les dépenses alimentaires réglées, leur revenu restant disponible est en moyenne de 250 euros mensuels par personne. Il est même inférieur à 120 euros mensuels pour un quart d'entre eux<sup>1</sup>. On imagine sans peine que ces montants ont encore diminué, du fait de la hausse des loyers et de l'inflation.



LOYER  
TÉLÉPHONE  
GAZ  
ÉLECTRICITÉ  
ASSURANCES...

**42%**

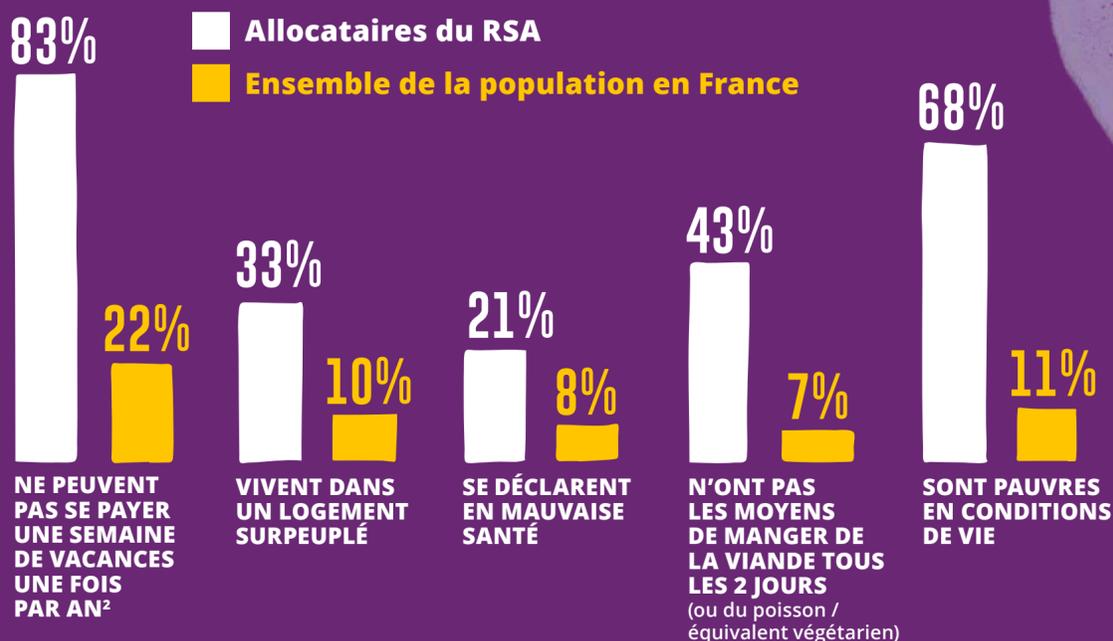
du RSA part  
dans les dépenses  
contraintes

**ON PEUT AJOUTER À CES CONDITIONS MATÉRIELLES :**

- le poids des démarches à renouveler pour obtenir les aides,
- le stress des recherches d'emploi et de formation,
- le poids de l'exclusion, des préjugés et du regard des autres...

**... Tout cela pour, au bout du compte, ne pas avoir les moyens de vivre dignement.**

**C'est le montant mensuel du RSA pour une personne seule, en 2022 (598 € si on intègre l'aide au logement).**



1. "Niveau de vie et revenu arbitrage des bénéficiaires de revenus minima garantis", *Minima sociaux et prestations sociales*, Drees, 2021. Ce montant est de 114€ dans l'étude "Reste pour vivre, reste pour survivre : quel(s) budget(s) pour les ménages en situation de pauvreté?", MRIE/UDCCAS, 2017. 2. *Minima sociaux et prestations sociales*, Drees, 2021.



# “CONDITIONNER LE RSA À DU BÉNÉVOLAT ? QUELLE BONNE IDÉE !”

**FAUX**

En plus de poser un regard stigmatisant sur les allocataires du RSA, conditionner la solidarité nationale à du bénévolat serait injuste et inefficace.

Cette idée s'inscrit dans une logique qui se nourrit de préjugés aussi faux que tenaces : notre système social serait trop généreux et les allocataires des minima sociaux seraient des « assistés » qui « profitent du système », alors qu'au contraire une majorité d'entre eux se démène chaque jour. Le revenu minimum devient alors une aide qui se mérite, réservée aux « bons pauvres » qui rempliraient leurs « devoirs ». Or, défendre l'idée selon laquelle les devoirs viendraient avant les droits, c'est quitter le domaine du droit pour entrer dans celui de la morale.

**Vouloir conditionner le RSA à une activité, c'est pourtant méconnaître la réalité quotidienne de ses allocataires.** Le montant du RSA étant de 527 euros par mois (en 2022), rares sont ceux qui ne cherchent pas d'emploi alors qu'ils ont la capacité de travailler.

**En plus de dévoyer l'engagement bénévole, cette proposition élude les questions de l'accès à l'emploi et de l'accompagnement des allocataires du RSA.**

Aucune évaluation ne prouve que le bénévolat favorise l'insertion professionnelle. Et pour cause... Le marché de l'emploi n'est pas aussi dynamique que certains voudraient nous le faire croire : **entre 2009 et 2018, il y a eu 976 000 créations d'emploi pour 1,37 million de nouveaux actifs arrivants sur le marché du travail<sup>1</sup>.**

En parallèle, les services de l'État ne remplissent pas leur rôle d'accompagnement. **En 20 ans, alors que les contrôles et les sanctions à l'encontre des allocataires du RSA se sont multipliés, les dépenses d'accompagnement, elles, sont passées de 20 % à 7 % du budget dédié<sup>2</sup>.**

**Plutôt que de proposer une activité qui n'est pas rémunérée et empêche les personnes de chercher du travail, repensons l'emploi !**

# “LES CHÔMEURS NE VEULENT PAS TRAVAILLER!”

**FAUX**

La majorité des demandeurs d'emploi souhaitent trouver une place dans la société par un travail décent.

En 2019, une évaluation sur un des dix premiers Territoires zéro chômeur de longue durée a montré que **98 % des personnes privées d'emploi rencontrées étaient intéressées par un emploi en CDI, payé au SMIC et utile au territoire<sup>1</sup>.**

La valeur accordée au travail, l'espoir placé en des gains ultérieurs et la volonté d'assurer le meilleur avenir possible à leur famille sont autant de raisons qui conduisent la plupart des personnes privées d'emploi à accepter la reprise d'un travail, même sans gain financier immédiat.

**Seuls 36 % des demandeurs** d'emploi perçoivent une indemnisation de l'Assurance chômage.

**960 euros** c'est le montant moyen de l'allocation chômage mensuelle.

**1 allocataire sur 2** perçoit une allocation journalière inférieure à 34 € (mars 2022)<sup>2</sup>.

**Plus que la volonté des personnes, c'est l'état actuel du marché de l'emploi qui est la cause du chômage.**

Certains mettent en avant le nombre de postes vacants qui a augmenté ces dernières années pour justifier la stigmatisation des personnes privées d'emploi et le durcissement des règles de l'Assurance chômage. Opposer travail et « allocs », c'est pourtant oublier que le marché de l'emploi est en grand bouleversement, marqué par la **pénurie d'emploi** et la **multiplication du travail précaire**.

Si la France compte environ 360 000 emplois vacants au deuxième trimestre 2022<sup>3</sup>, leur nombre reste cependant très largement inférieur au nombre de demandeurs d'emploi : au même moment, 2 944 700 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 2 207 500 exercent une activité réduite (cat. B et C)<sup>4</sup>. Soit **1 poste vacant pour 8 demandeurs d'emploi (cat. A) et 1 poste vacant pour 14 demandeurs d'emploi en élargissant aux demandeurs d'emploi au sens large**.

**Non, il ne suffit donc pas de traverser la rue pour trouver un travail.**

1. Livre *Zéro chômeur*, de Claire Hédon, Didier Goubert, Daniel Le Guillou, éd. Quart Monde/éd. de l'Atelier, 2019, page 149. 2. Rapport de l'Unedic, avril 2022. 3. Dares, enquête ACEMO trimestrielle, *Les emplois vacants*, septembre 2022. 4. <https://statistiques.pole-emploi.org/stmt/publication> [consulté en octobre 2022].

# “ON VIT MIEUX AU RSA QU’AU SMIC !”

## FAUX



## Un ménage au SMIC gagne entre 500 et 800 euros de plus chaque mois qu’un ménage au RSA.

En 2022, le montant du SMIC net mensuel est de 1 329 €, un peu plus que le seuil de pauvreté, fixé à 1 001 €. Le montant du RSA est bien inférieur : 527 € sans l’aide au logement. Ainsi, aujourd’hui, le RSA ne représente plus que 39 % du SMIC contre 49 % lors de la création de son ancêtre le RMI. Par ailleurs, une erreur que l’on commet souvent est de penser que seuls les allocataires du RSA peuvent bénéficier d’autres aides sociales.

En réalité, bénéficiaires du RSA et travailleurs pauvres au SMIC ont souvent accès aux mêmes aides, avec des montants réduits pour les seconds. Ainsi, en fonction de la configuration familiale, on remarque un écart de revenu entre un ménage au RSA et un ménage au SMIC de 500 à 800 euros en moyenne<sup>1</sup>.

**Si l’on galère avec le SMIC, on galère encore plus avec le RSA.**

## 20 milliards d'euros

**C’est le coût annuel estimé par l’économiste Jean Gadrey pour maintenir dans notre pays tous les citoyens au-dessus du seuil de pauvreté.**

C’est, dit-il, « à peu près ce dont les 10 % les plus riches bénéficient annuellement en réductions fiscales successives sur le seul impôt sur le revenu depuis 2000 ».

## Vouloir éradiquer la misère n’est pas une utopie. C’est la volonté politique et citoyenne qui manque.

1. “La combinaison des prestations et ses effets sur le niveau de vie”, *Minima sociaux et prestations sociales*, Drees, 2021.

# “ON NE PEUT PAS ACCUEILLIR TOUTE LA MISÈRE DU MONDE!”

Et en l'occurrence, on ne l'accueille pas.

En 2021, l'Agence des Nations Unies a dénombré 27,1 millions de réfugiés. Les pays développés n'ont accueilli que 17 % des réfugiés dans le monde<sup>1</sup>.

**FAUX**

**72%**

**DES PERSONNES DÉRACINÉES  
VIVENT DANS DES PAYS PROCHES  
DE LEUR LIEU D'ORIGINE.**

En 2021, les principaux pays d'accueil étaient la Turquie, le Pakistan, l'Ouganda, la Colombie et l'Allemagne<sup>2</sup>. Cette même année, la France a rejeté 75 % des demandes d'asile<sup>3</sup>. La France accueille donc jusqu'à présent très peu de réfugiés. D'ailleurs, l'immigration n'a augmenté que de 1,9 point entre 1975 et 2015.

**EN 2021, 271 000 IMMIGRÉS  
SONT ARRIVÉS EN FRANCE<sup>4</sup>:**



**87 700**  
pour faire leurs  
**études**



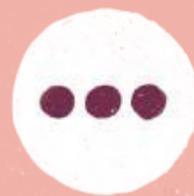
**85 800**  
pour des raisons  
**familiales**



**39 600**  
pour des raisons  
**humanitaires**



**36 000**  
pour des raisons  
**économiques**



**21 600**  
pour d'autres  
**raisons diverses**

1. et 2. Rapport "Tendances mondiales 2021", Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), 2022. 3. et 4. "L'essentiel de l'immigration en 2021, chiffres clefs", Ministère de l'Intérieur, 2022.

# “L’IMMIGRATION COÛTE CHER ET LES ÉTRANGERS PROFITENT DE NOTRE SOLIDARITÉ NATIONALE!”

L’impact de l’immigration sur les finances publiques est non significatif.

**Le RSA n’est accordé aux étrangers hors UE qu’à certaines conditions :**

- avoir, depuis au moins cinq ans, un titre de séjour permettant de travailler en France ;
- avoir le statut de réfugié ou être titulaire de la carte de résident.

**FAUX**

Une famille étrangère en situation régulière peut aussi prétendre à des prestations familiales mais les enfants doivent être nés en France, être venus dans le cadre du regroupement familial ou avoir un parent reconnu réfugié.

Les étrangers en situation régulière sont également éligibles aux aides au logement sous condition de ressources.

HÔPITAL



AME  
0,5 %

**13%**

C’EST LA PART DU MONTANT TOTAL DES PRESTATIONS PERÇUES PAR L’ENSEMBLE DES ÉTRANGERS EUROPÉENS ET EXTRA-EUROPEENS (CNAF).

**Contrairement aux idées reçues et aux fake news, les migrants en situation irrégulière et les demandeurs d’asile n’ont droit ni aux allocations familiales, ni au RSA.**

Par ailleurs, ceux qui demandent l’asile en France ne peuvent pas travailler tant qu’ils n’ont pas le statut officiel de réfugié. Ils peuvent néanmoins bénéficier de l’Aide aux demandeurs d’asile (ADA). Elle s’élève à 206,83 euros par mois pour une personne seule sans enfant (+3,40 € par jour par personne supplémentaire dans la famille). Ils peuvent également bénéficier de l’Aide Médicale d’État (AME).

Fin 2020, 103 900 personnes étaient allocataires de l’ADA pour un coût de 500 millions d’euros<sup>1</sup>.

Côté AME, 383 000 étrangers en ont bénéficié en 2020 pour un coût d’environ 900 millions d’euros, soit 0,5 % des dépenses de santé prises en charge par l’Assurance maladie<sup>2</sup>.

**Les partisans d’une « préférence nationale » omettent par ailleurs de rappeler que les étrangers contribuent au système social :**

- par leur travail via les cotisations ;
- par l’impôt et leur consommation.

On constate ainsi que les migrations ont accru le PIB par personne, abaissé le taux de chômage et amélioré les finances publiques dans 19 pays de l’OCDE, dont la France<sup>3</sup>.

# “EN FRANCE, TOUT LE MONDE A LES MÊMES CHANCES DE RÉUSSIR À L'ÉCOLE!”

**FAUX**

**La France compte parmi les pays européens où les inégalités scolaires sont les plus fortes.**

La France souffre d'une forte inégalité des chances qui perpétue les situations économiques et sociales de génération en génération : il faut ainsi 6 générations pour sortir de la pauvreté.

En troisième, 21 % des élèves de catégories défavorisées ont redoublé au moins une fois, contre 5 % des élèves de catégories très favorisées<sup>1</sup>.

Les processus d'orientation restent très marqués par l'origine sociale et les élèves dont les parents sont les moins favorisés sortent plus souvent du système éducatif sans diplôme.

Les enfants d'ouvriers, d'employés et d'inactifs représentent 86 % des élèves des sections d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa), filière qui rassemble les élèves les plus en difficulté, contre 2 % d'enfants de cadres supérieurs.

Malgré les efforts de nombreux enseignants, les inégalités sociales de départ sont amplifiées par le fonctionnement et l'organisation de l'école.

Les parents aux faibles revenus ont en général plus de difficultés à participer aux réunions et activités proposées à l'école parce qu'ils travaillent souvent en horaires décalés, ont moins de facilité de transport, de garde d'enfants, etc. Les conditions de vie et le stress ont également un impact sur les capacités d'apprentissage de l'enfant.

Plusieurs actions peuvent être menées au sein de l'école et en dehors :

- améliorer les conditions de vie des familles ;
- investir dans le soutien à la petite enfance ;
- soutenir les parents dans leur rôle éducatif ;
- développer des pédagogies adaptées à tous les élèves...

**Le lien entre pauvreté et échec scolaire n'est pas inéluctable.**



**LES INÉGALITÉS SOCIALES SE RÉPERCUTENT TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ.**

Influence du milieu social sur les performances scolaires (en %, 2015)



1. Ministère de l'Éducation nationale, données 2017.

# “EN FRANCE, TOUT LE MONDE A ACCÈS À LA SANTÉ !”

**FAUX**

En France, l'état de santé de la population est marqué par un paradoxe : un bon état de santé général mais des inégalités de santé importantes tout au long de la vie.

Selon l'Insee, les 5 % des hommes les plus aisés ont en moyenne une espérance de vie de 13 ans supérieure à celle des hommes les plus modestes. Chez les femmes, cet écart est de 8 ans<sup>1</sup>.

Ces difficultés se doublent d'un accès aux soins de plus en plus difficile avec la progression des déserts médicaux et des refus de soins.

## Les explications sont multiples :

- Conditions de travail plus difficiles et plus exposées aux produits toxiques ;
- Conditions de logement dégradées ;
- Difficultés d'accès à une alimentation saine et digne ;
- Moindre recours au dépistage, à la vaccination et aux soins...

## Pour avoir accès à la Complémentaire Santé Solidaire, il faut par exemple franchir plusieurs étapes :

- Savoir que l'on peut y avoir accès ;
- Décider de recourir à ce droit ;
- Réussir à remplir son dossier jusqu'au bout ;
- Ne pas être confronté à un refus de soin ;
- Ne pas renoncer suite à un « reste à charge » (partie non remboursée par la Sécurité sociale et la mutuelle) trop élevé.

## REFUS DE SOINS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ VIS-À-VIS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CSS<sup>2</sup> :

### • Médecins généralistes :

25 %

### • Ophtalmologues :

31 %

### • Dentistes :

32 %

### • Gynécologues :

40 %

## LES PLUS PAUVRES SONT PLUS EXPOSÉS AUX RISQUES SANITAIRES.<sup>3</sup>

Comparés aux 10% les plus riches, les 10% les plus modestes développent :



**2,8 x PLUS** de maladies du foie ou du pancréas



**1,2 x PLUS** de maladies cardio-neurovasculaires



**1,6 x PLUS** de maladies respiratoires chroniques



**2 x PLUS** de maladies psychiatriques



**2,8 x PLUS** de diabète

# “LES PAUVRES POLLUENT ET N’ONT PAS DE CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE !”

**FAUX**

Les personnes en situation de précarité, premières victimes de la dégradation de l’environnement, sont souvent « plus écolos que les écolos ».

En France, les émissions de CO<sub>2</sub> s’élèvent à 11 tonnes par personne et par an<sup>1</sup>. Une moyenne qui cache donc de fortes inégalités, puisque **l’on estime que les émissions des 10 % les plus modestes sont d’environ 4,7 tonnes, contre 18,4 tonnes pour les 10 % les plus aisés<sup>2</sup>, soit 4 fois plus.**

Pourtant, les populations confrontées à la pauvreté sont sur-exposées aux risques liés à la dégradation de l’environnement, notamment du fait de leur lieu d’habitation : dans des zones inondables, près d’activités industrielles ou agricoles polluantes, de carrefours routiers, dans un environnement bétonné et dans des logements souvent mal-isolés et sur-occupés. Et ils ont peu de moyens de s’en protéger.

**Les 10 % les plus aisés polluent 4 fois plus que les 10 % les plus modestes.**

**Premières victimes des répercussions liées aux changements climatiques, les plus pauvres sont aussi les plus touchés par les mesures environnementales.**

La fiscalité écologique pèse plus fortement sur les ménages les plus modestes : **alors que leur empreinte carbone est bien plus faible, les 10 % les plus pauvres paient 4 fois plus de taxes énergétiques que les 10 % des plus aisés en pourcentage de leurs revenus<sup>3</sup>.**

Dans le même temps, les familles en précarité mettent en œuvre des pratiques dévalorisées par notre société de consommation. Faire durer les objets, les remettre en état, les réutiliser, prêter, s’entraider, économiser l’énergie... sont autant de pratiques mises en place par les plus précaires dont toute la société pourrait s’inspirer.

**La transition écologique ne peut être qu’une transition juste.**

1. “L’empreinte carbone des Français reste stable”, Commissariat général au développement durable, janvier 2020. 2. “Qui émet du CO<sub>2</sub>? Panorama critique des inégalités écologiques en France”, A. Pottier, E. Combet, J.M. Cayla, S. de Lauretis, F. Nadaud, 2020. 3. “Rapport sur l’impact environnemental du budget de l’État - PLF 2022”, Commissariat général au Développement durable - Direction du Budget - Direction générale du Trésor - Direction de la législation fiscale, octobre 2022.

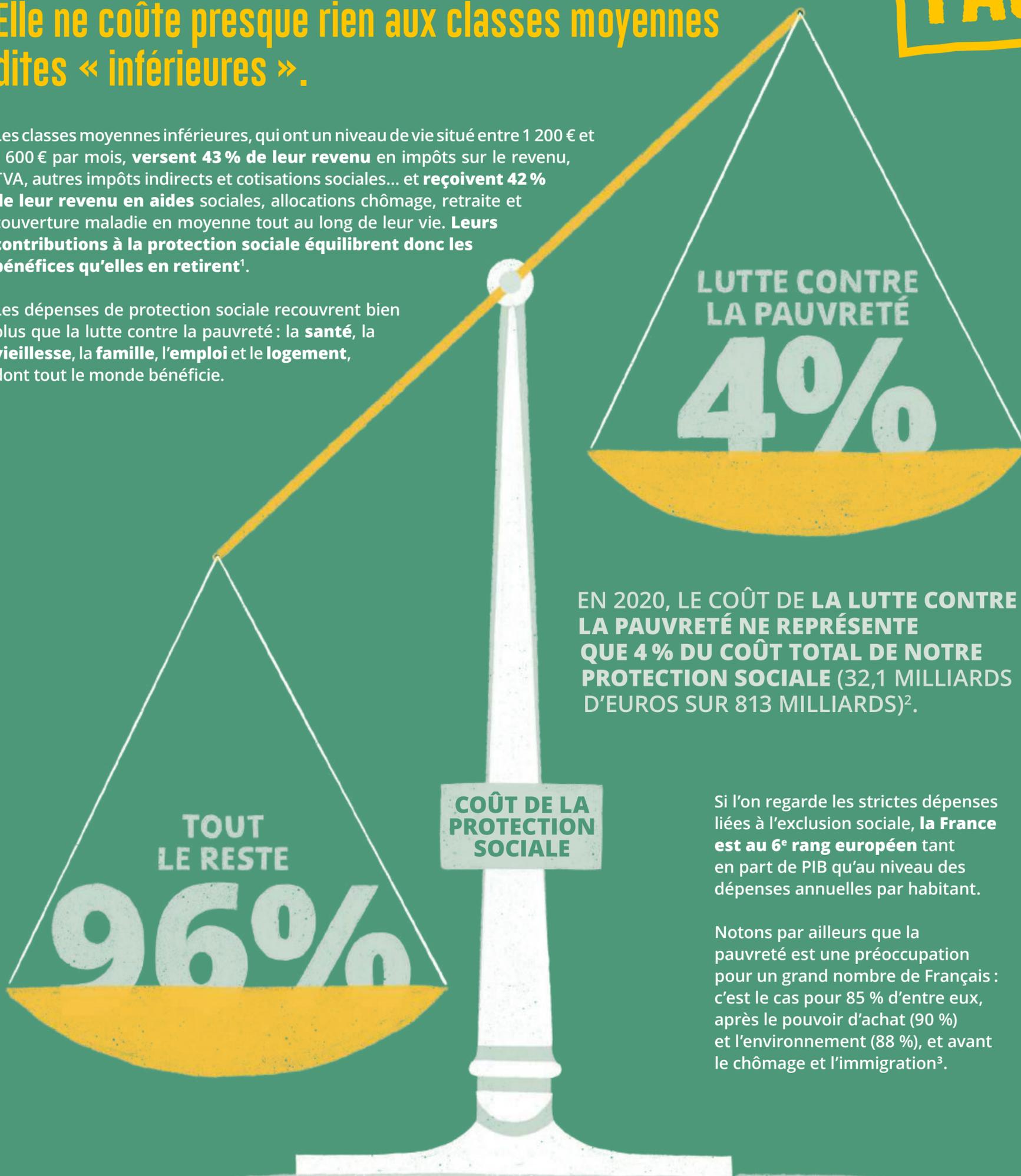
# “LA PAUVRETÉ COÛTE CHER AUX CLASSES MOYENNES!”

**FAUX**

Elle ne coûte presque rien aux classes moyennes dites « inférieures ».

Les classes moyennes inférieures, qui ont un niveau de vie situé entre 1 200 € et 1 600 € par mois, **versent 43 % de leur revenu** en impôts sur le revenu, TVA, autres impôts indirects et cotisations sociales... et **reçoivent 42 % de leur revenu en aides** sociales, allocations chômage, retraite et couverture maladie en moyenne tout au long de leur vie. **Leurs contributions à la protection sociale équilibrent donc les bénéfices qu'elles en retirent<sup>1</sup>.**

Les dépenses de protection sociale recouvrent bien plus que la lutte contre la pauvreté : la **santé**, la **vieillesse**, la **famille**, l'**emploi** et le **logement**, dont tout le monde bénéficie.



EN 2020, LE COÛT DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ NE REPRÉSENTE QUE 4 % DU COÛT TOTAL DE NOTRE PROTECTION SOCIALE (32,1 MILLIARDS D'EUROS SUR 813 MILLIARDS)<sup>2</sup>.

Si l'on regarde les strictes dépenses liées à l'exclusion sociale, **la France est au 6<sup>e</sup> rang européen** tant en part de PIB qu'au niveau des dépenses annuelles par habitant.

Notons par ailleurs que la pauvreté est une préoccupation pour un grand nombre de Français : c'est le cas pour 85 % d'entre eux, après le pouvoir d'achat (90 %) et l'environnement (88 %), et avant le chômage et l'immigration<sup>3</sup>.

Affirmer que lutter contre la pauvreté coûte cher aux classes moyennes contribue à monter les gens les uns contre les autres, quand au contraire ce combat bénéficie à toute la société.

1. "En France, les classes moyennes inférieures bénéficient moins de la redistribution que dans d'autres pays", R. Bigot, É. Daudey et Alii, Crédoc, *Consommation et modes de vie*, n°264, 2013.

2. "La protection sociale en France et en Europe en 2020", Drees, 2021. 3. Baromètre d'opinion, Drees, 2019.

# EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LES PAUVRES ET LA PAUVRETÉ

## Pour aller plus loin



L'édition 2020 d'*En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté* relève le défi d'analyser 131 représentations et affirmations fréquentes sur la pauvreté et les moyens d'en venir à bout, entendues dans la vie quotidienne.

Elles touchent tous les domaines : la définition de la pauvreté, l'emploi, l'économie, les minima sociaux, le budget des familles, la Sécurité sociale et la santé, l'enfance et l'éducation, le logement, la culture et les loisirs, la participation citoyenne et politique, l'environnement et le climat, les personnes immigrées, les Roms...

Les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté ont la peau dure, comme celle des crocodiles. Et elles sont effectivement particulièrement dangereuses. Elles méritent toute notre attention, notre investissement et, de fait, notre engagement.

[editionsquartmonde.org](http://editionsquartmonde.org)



**ATD**  
**QUART MONDE**